

FFC Communication : l'expertise du syndicat au service de ses adhérents

vendredi, 17 novembre 2017

En cette fin d'année 2017, l'organisation professionnelle va lancer FFC Communication : un service inspiré par ce que font les groupements de distribution pour leurs réparateurs, proposant sans cotisation supplémentaire le soutien du siège pour tout ce qui est communiqué de presse, événementiel, plaquettes, charte graphique et même réflexion stratégique sur les messages qui comptent.



On connaissait déjà la [plateforme multi-experts](#) lancée par la Fédération française de carrosserie (FFC) pour apporter du service et des réponses aux questions d'ordre juridique, comptable, de ressources humaines à ses adhérents. Désormais, c'est un autre service que va proposer la FFC à ses membres, nommé FFC Communication. Censé être opérationnel avant la fin de l'année 2017, il concernera en premier lieu les branches Equipementiers et Réparateurs de la FFC, celles-ci restant tout de même moins structurées que la branche Carrossiers-constructeurs en termes de moyens de communication.

Une solution économique...

« Nous voulons nous inspirer, pour nos adhérents, de ce que proposent les groupements de distribution à leurs réseaux de réparateurs au niveau des outils de communication, explique [Frédéric Richard](#), directeur de la communication de la FFC. Et nous voulons le faire pour des sommes modiques, c'est-à-dire sans leur faire supporter d'autres coûts que celui du support de communication choisi, pas ceux du back-office. » En somme, la FFC permettra aux adhérents du syndicat, sans hausse de cotisations, d'obtenir l'aide, le conseil et le soutien nécessaire à la mise en place d'une véritable démarche de communication.

Celle-ci pourra aussi bien passer par des communiqués de presse, des événements presse, de la location

de salle, la définition d'une charte graphique ou d'une identité de marque, la création de plaquettes, de flyers, etc. FFC Communication pourra même accompagner les adhérents du syndicat dans une réflexion stratégique poussée autour de la communication. *« En ne payant que le produit fini, et non la prestation, les adhérents FFC feront des économies, affirme Frédéric Richard. Ils paieront 30 à 50% de moins, en moyenne, qu'en passant par une agence. La FFC paiera bien sûr les prestations, mais ne les refacturera pas à l'adhérent : nous n'avons pas vocation à marger sur ce service. »*

...inspirée de la plateforme FFC Experts

Pas plus que la FFC n'a vocation à marger sur FFC Experts, la plateforme lancée au printemps 2016 pour tout ce qui tient du conseil juridique, social, comptable, notarial, etc. Un service qui connaît un succès certain puisque, plus de 18 mois après sa création, 85% des adhérents de la FFC ont posé au moins une question à la douzaine d'experts de toutes professions auxquels la plateforme fait appel. Au total, plus de 1 600 questions leur ont été posées... et elles ont été résolues ! Sur ces 1 600 questions, 60% ont été traitées par des avocats, spécialisés notamment dans le droit commercial, 20% par des experts comptables ou des conseillers en ressources humaines, 10% par des notaires et 10% par des conseillers en assurance.

« Nous nous tenons aux promesses de départ de FFC Experts, insiste Fabien Rainon, responsable de la plateforme. Dès qu'une question est envoyée, un employé l'examine et la soumet à un ou plusieurs experts concernés par la problématique, dans un délai de 48h. Au-delà, l'expert prend contact par téléphone avec l'adhérent pour lui apporter la réponse. » Notaire à Montlhéry, dans l'Essonne (91), Michel Martin, expert de la plateforme, éclaire sur le type de sujets qui interpelle les adhérents FFC. *« Nous avons enregistré et traité environ 200 questions relatives à la transmission d'entreprise, et procédé si nécessaire à l'audit de leurs situations juridiques, de leurs situations matrimoniales, etc. »,* explique-t-il. Et tous y ont trouvé les réponses qu'ils cherchaient.



Fabien Rainon, responsable de FFC Experts, et Michel Martin, notaire conseil de la plateforme.

© Apres-Vente-Auto.com © Reproduction interdite